

# Contre les rodéos sauvages, la police a pour instruction... de ne rien faire

écrit par François des Groux | 24 mai 2021



Il y a peu, à l'entrée d'une réserve ONF classée [ZNIEFF](#), près d'une ville, je suis tombé sur un spectacle que l'on retrouve de plus en plus dans nos parcs et espaces verts. Malgré les panneaux « *interdiction de faire du feu* » et « *circulation à moteur interdite* », des groupes de musulmans du coin (avec femmes voilées) faisaient cuire leur barbecue, musique à fond et fumant du shit tandis que d'autres s'amusaient avec leur mini-motos cross.

Évidemment, aucun policier ou gendarme en fusil d'assaut pour mettre le holà et encore moins d'écologistes donneurs de leçons : sans doute la peur de l'accusation de *racisme*

*systemique* (ou bien du lynchage).

**Malheureusement, contre ces rodéos sauvages et face à une certain population ne respectant rien ni personne sinon Allah, les forces de l'ordre... ne peuvent rien faire. Ou, plutôt, ont reçu consigne de ne rien faire.**

A croire que la loi n'est pas la même pour tout le monde. Ou bien qu'elle ne soit valable que pour le Gaulois mécréant, pacifique et solvable.

### **La police désarmée face aux rodéos sauvages**



Les forces de l'ordre interviennent lors d'un rodéo sauvage organisé dans la zone industrielle de Wissous, dans l'Essonne. Sébastien SORIANO/Le Figaro

Inédite, l'affaire avait fait du bruit mais pas autant que le vacarme qui perdure sous ses fenêtres. [Après avoir fait condamner l'État pour son inaction à faire cesser des rodéos](#), une habitante des quartiers nord de Marseille n'en a toujours pas vu les effets dans son quotidien. La justice est passée, en août dernier, mais les nuisances, elles, sont toujours là.

Chaque jour, des moto-cross, venant des cités sensibles de la Castellane mais aussi de la Bricade, débarquent dans son quartier résidentiel.

«Dans un vacarme à rendre fou, ils défoncent les terre-pleins en roulant dessus, slaloment entre les voitures. Et, on le sait, ils sortent la drogue de leur immeuble dès qu'il y a une descente de police chez eux. C'est l'impunité totale... »

Avec ce témoignage, ajouté à tant d'autres partout en France, dans les villes comme à la campagne, tout porte à croire que la chasse aux rodéos n'est toujours pas la priorité des autorités, malgré un durcissement des sanctions.

[Depuis la loi du 3 août 2018](#), qui fait de cette pratique un délit, les auteurs encourent désormais de lourdes peines, pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison. Mais, pour les forces de l'ordre, ce texte n'est qu'une façade. Derrière cette sévérité affichée, on continue à leur demander de ne pas agir, dénoncent les syndicats de police d'une même voix.

«On est face à un choix politique. Et l'administration nous donne comme instruction de ne pas aller au contact des auteurs et de renoncer aux poursuites par peur de l'accident et des émeutes urbaines, souligne le secrétaire général du syndicat Alternative Police CFDT, Denis Jacob. Tous les jours, sur les réseaux sociaux, on voit des images où ils sont 10 voire 15 à faire du rodéo et on laisse faire.»

Une inaction qui a, selon le responsable de Synergie Officiers, Patrice Ribeiro, des conséquences très fâcheuses: l'amplification du phénomène. «Si les rodéos se développent autant, c'est bien parce qu'il y a un sentiment d'impunité», souligne-t-il...

En nombre d'infractions, la Seine-Saint-Denis arrive en tête (500), suivie du Rhône (350) et des Yvelines (300). La Lozère est, quant à elle, le département où l'on relève le plus bas

niveau d'interventions: 60 depuis 2018...

«On retiendra les affaires de rodéo qui dégénèrent et qui donnent lieu à un enchaînement d'autres infractions», explique ainsi Ludovic Friat, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM). Pourtant, pour les syndicats de police, toutes ces affaires sont typiquement celles où s'impose une réponse ferme et immédiate.

Mais certains auteurs seront jugés bien plus tard, d'autres ne passeront même pas devant un tribunal. «Et ils se feront à peine gronder», se désole Patrice Ribeiro...

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-police-desarmee-fa-ce-aux-rodeos-sauvages-20210523>